

# ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION PAR LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES MOYENS DE LUTTE SANITAIRE\*

Gardon Sébastien<sup>1</sup>



## RÉSUMÉ

Les questions de perception et d'acceptabilité sociale renvoient à des attentes très fortes de la part des décideurs, des gestionnaires ou des commanditaires d'études. Ces derniers espèrent en effet pouvoir positionner au mieux leur curseur entre ce qui est possible de mettre en place et ce qui ne l'est pas dans leur gamme de mesures ou de politiques qui peuvent être plus ou moins acceptables par les populations ou certaines catégories d'acteurs. À l'inverse, les chercheurs en sciences sociales se posent très rarement la question de savoir si une situation ou une mesure est acceptable ou non par une population ou des acteurs. Ce n'est que très rarement une entrée choisie sur un terrain de recherche et cela va rester au mieux la question des commanditaires de l'étude. C'est donc une « fausse » bonne question pour les sociologues et on déconseille aux étudiants d'opter pour une telle approche pour commencer une enquête de sciences sociales. En sociologie, le fait de savoir si les acteurs acceptent, acceptent quelque chose ou comment ils l'acceptent, reste donc très peu pertinent car on considère que les acteurs agissent plus par contraintes ou auto-détermination (sociologie durkheimienne) ou dans des contextes d'action complexes et dynamiques sur lesquels ils ont quelques marges de manœuvre (sociologie des organisations, pragmatique ou interactionniste). Le fait de les considérer comme des acteurs sociaux permet d'évacuer la question de l'acceptabilité car ils n'ont pas vraiment la possibilité d'accepter ou non leur situation : ils la vivent, se l'approprient et s'en accommodent tant bien que mal avec différents mécanismes et stratégies. Cet article présente la manière dont les sociologues s'accommodent de cette question de l'acceptabilité des mesures de lutte, notamment dans leur rapport aux commanditaires. Nous nous appuyons pour cela sur l'expérience des travaux et enquêtes menés depuis 10 ans à l'École nationale des services vétérinaires (VetAgro Sup) dans le cadre du Master PAGERS développé en partenariat avec Sciences-Po Lyon. Puis nous abordons comment le contexte sanitaire inédit que nous connaissons depuis plus d'un an bouleverse notre rapport à l'acceptabilité. Nous reviendrons alors sur cette question à partir des instruments d'action publique et des dispositifs de biosécurité pour gouverner le sanitaire.

**Mots-clés :** perception, acceptabilité, mesures, politiques sanitaires.

## ABSTRACT

*The issues of perception and social acceptability raise very high expectations on the part of decision-makers, managers and study sponsors. The latter hope to be able to position their cursor as well as possible between what is possible to put in place and what is not in their range of measures or policies that may be more or less acceptable to the populations or certain categories of actors. Conversely, social scientists very rarely ask themselves whether a situation or measure is acceptable or not to a population or actors. This is very rarely a chosen entry point into a research field and will remain at best the question of the study's sponsors. It is therefore a 'false' good question for sociologists and students are advised not to start a social science investigation with this dimension. In sociology, the fact of knowing whether actors accept, accept something or how they accept it, is therefore of little relevance, because it is considered that actors act more by constraint or self-determination (Durkheimian sociology) or in complex and dynamic action contexts over which they have some margin of action (organizational, pragmatic or interactionist sociology).*

.../..

Reçu le 26 juin 2021 ; accepté le 15 septembre 2021

\* Texte de la conférence présentée en distanciel lors de la Journée scientifique AEEMA, 20 mai 2021

<sup>1</sup> École nationale des Services vétérinaires France vétérinaire international - VetAgro Sup, UMR Territoires

.../..

*Considering them as social actors makes it possible to evacuate the question of acceptability because they do not really have the possibility of accepting or not their situation: they live it, appropriate it and adapt to it as best they can with different mechanisms and strategies. This presentation will return to the way in which sociologists deal with the question of the acceptability of control measures, particularly in their relationship with sponsors. We will draw on the experience of work and surveys conducted over the past 10 years at the École Nationale des Services Vétérinaires (VetAgro Sup) as part of the PAGERS Master's programme developed in partnership with Sciences-Po Lyon. We will then discuss how the unprecedented health context that we have been experiencing for over a year now is upsetting our relationship to acceptability. We will then return to this question from the point of view of public action instruments and biosafety mechanisms for governing health.*

*Keywords: Perception, Acceptability, Measures, Health Policies.*




---

## I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

---

Les questions de perception et d'acceptabilité sociale renvoient à des attentes très fortes de la part des décideurs, des gestionnaires ou des commanditaires d'études notamment lorsqu'il s'agit de mettre en place des mesures sanitaires auprès de populations ou d'acteurs directement concernés par ces mesures. Les décideurs et gestionnaires souhaitent en effet positionner au mieux leur curseur, entre ce qui est possible de mettre en place et ce qui ne l'est pas, dans leur gamme de mesures ou de politiques qui peuvent être plus ou moins acceptables par certaines catégories d'acteurs dans le cas notamment de la gestion d'une maladie. L'objectif est de faire en sorte que sur le terrain, les mesures soient bien acceptées afin de faciliter leur mise en pratique et d'éviter les biais ou contournements par rapport à leur application ou mise en œuvre [Gardon et Rivière, 2021]. Ils ont donc besoin de retours de terrain pour mieux comprendre les déterminants qui vont influencer sur l'efficacité et l'opérationnalité des politiques envisagées en matière de mesures de lutte.

À l'inverse, les chercheurs en sciences sociales ne se posent pas vraiment la question de savoir si une situation ou une mesure est acceptable ou non par une population ou certains acteurs. Ce n'est que très rarement une entrée choisie sur un terrain de recherche et cela va rester au mieux la question des commanditaires de l'étude. C'est donc une fausse « bonne » question pour les sociologues et on déconseille même aux étudiants d'entrer par cette dimension sur une enquête de sciences sociales. En effet en sociologie, dans une approche qualitative, la question de savoir si les acteurs acceptent, acceptent

quelque chose ou comment ils l'acceptent, reste très peu pertinente car dans ce domaine on considère que les agents sont pris dans des contraintes ou « obéissent » à des comportements plus ou moins prédéterminés (sociologie durkheimienne ou bourdieusienne). Dans cette tradition [Durkheim, 1895], l'individu obéit à un habitus et à des règles intériorisées dont il ne pourra que difficilement s'extraire. On dira qu'il a donc un comportement conforme à sa condition sociale et qu'il évolue dans des champs qui structurent très largement ses capacités d'action [Bourdieu, 1997].

Pour d'autres courants sociologiques (sociologie des organisations, voire interactionniste ou pragmatique), on considère que les acteurs agissent dans des contextes d'action complexes et dynamiques sur lesquels ils ont toutefois quelques marges de manœuvre. La situation leur est aussi imposée notamment par les règles (formelles et informelles, écrites et non écrites, explicites et implicites) fixées dans le cadre d'organisations où ils évoluent. Ils vont alors chercher à développer des stratégies pour maximiser les chances d'atteindre leurs objectifs et renforcer leurs ressources et leurs capacités d'action [Crozier et Friedberg, 1977].

Dans ces deux perspectives, le fait de considérer les individus comme des agents ou des acteurs sociaux permet d'évacuer la question de l'acceptabilité, car ils n'ont pas vraiment la possibilité d'accepter ou non leur situation : ils la vivent, se l'approprient et s'en accommodent tant bien que mal avec différents mécanismes (comportements intériorisés face au déterminisme des règles) et stratégies (pour évoluer, contourner, résister et s'adapter à un cadre collectif

et contraint). Ce qui intéressera ici le sociologue est ainsi situé du côté de l'analyse des pratiques, des discours, des savoirs, qui peuvent être mobilisés dans des situations concrètes.

Cet article se focalise sur la manière dont les sociologues s'accommodent de cette question de l'acceptabilité notamment dans leur rapport aux commanditaires et partenaires des études auxquels ils participent. Nous nous appuyons (II) pour cela sur l'expérience des travaux et enquêtes menés depuis 10 ans à l'École nationale des services vétérinaires

(VetAgro Sup) dans le cadre du Master PAGERS (Politiques de l'alimentation et gestion des risques sanitaires) commun à l'ENSV-VetAgro Sup et Sciences-Po Lyon. Puis nous aborderons (III) comment le contexte sanitaire inédit que nous connaissons depuis plus d'un an bouleverse notre rapport à l'acceptabilité face à l'émergence de nouvelles mesures mises en place. Cette partie nous permettra alors de traiter cette question sous l'angle des instruments d'action publique et des dispositifs de biosécurité pour gouverner le sanitaire.

---

## II - DÉPASSER LA QUESTION DE L'ACCEPTABILITÉ : LE SOCIOLOGUE FACE AUX COMMANDES D'ÉTUDES ET AUX PARTIS PRIS DES GESTIONNAIRES

---

### 1. DES ENQUÊTES ET DES COMMANDITAIRES EN QUÊTE DE SOCIOLOGIE

Si l'entrée par la question de l'acceptabilité n'apparaît pas toujours pertinente pour commencer une enquête de sciences sociales, c'est pourtant bien avec cette attente que les commanditaires d'études viennent frapper à la porte des sociologues. Ainsi, pour répondre aux enjeux de la société et s'inscrire dans une dynamique de partenariats avec des gestionnaires de politiques publiques, les chercheurs acceptent parfois volontiers de jouer sur cette ambiguïté. On est donc sur une sorte de malentendu, pas toujours explicite ou assumé, puisque ce n'est presque jamais une question de sociologues, malentendu sur lequel surfent ces derniers, tout en s'en détachant puisqu'ils déconseillent le plus souvent à leurs étudiants d'entrer par cet enjeu de l'acceptabilité dans une enquête. On peut alors légitimement s'interroger sur ce qui pousse les sociologues à répondre positivement à la sollicitation qui leur est faite. Différentes dimensions complémentaires ou évolutives dans une carrière ou une posture de chercheur ou d'expert peuvent ainsi entrer en compte comme la place ainsi conférée, la confrontation avec d'autres approches, la disponibilité de crédits, la possibilité de se frotter à des milieux et publics inhabituels, ou bien encore parce que c'est un observatoire incomparable pour approfondir leurs recherches sur les différentes forces en action au sein de tout ou partie de la société.

À l'ENSV, notamment depuis le développement du Master PAGERS, ouvert en 2011 dans le cadre d'un partenariat avec SciencesPo Lyon, nous avons ainsi conduit un certain nombre de travaux individuels ou collectifs sur des sujets techniques intégrant un questionnement de sciences sociales, avec des

commanditaires toujours plus nombreux [Gardon, Gautier et Le Naour, 2021]. Si le ministère de tutelle -le Ministère de l'agriculture-, et encore plus la Direction générale de l'alimentation et ses bureaux, apparaît comme le cadre de référence et d'action de la formation pour l'École, une ouverture vers d'autres commandes s'est faite récemment. L'activité de recherche en sciences sociales s'est notamment développée ces dernières années avec la multiplication des études conduites. L'ENSV peut donc être parfois perçue comme un cabinet de conseil du ministère de tutelle et de la DGAI en particulier, mais avec des enseignants extérieurs, sociologues et politistes, qui garantissent un haut niveau d'exigence critique. Les commandes d'enquêtes sont à cet égard des révélateurs des attentes institutionnelles et professionnelles vis-à-vis de la sociologie. Les études réalisées témoignent en effet des demandes des services en charge de la conception et de la mise en œuvre des politiques de santé publique vétérinaire et des évolutions des sujets traités au fil des années. Elles concernent des problématiques historiques (l'organisation territoriale des politiques vétérinaires et sanitaires, la profession vétérinaire et la formation des vétérinaires, les politiques d'alimentation, le bien-être et la protection animale, la gestion de la faune sauvage, les interactions entre la faune sauvage et la population animale domestique) et des questions actuelles et sensibles auxquelles sont aujourd'hui confrontés les services de l'administration de l'agriculture (la nouvelle gestion publique, les relations Hommes-animaux, la multiplication des crises sanitaires, la mise en place de mesures de biosécurité, les défis environnementaux et la biodiversité, l'approche *One Health*).

Il en résulte des études de cas qui constituent autant d'observatoires et alimentent nos réflexions sur

l'action publique en matière de santé, articulante des approches par le travail, en particulier dans le secteur public [Milly, 2012], les organisations et les institutions. Elles enrichissent la sociologie de l'action publique en renouvelant la compréhension des crises sanitaires et du monde de la santé publique agronomique et vétérinaire [Bonnaud et Fortané, 2021], en s'intéressant de plus près à son(s) histoire(s), ses fondements, ses acteurs et ses transformations [Gardon, Gautier et Le Naour, 2020]. Depuis quelques années, l'objectif de l'équipe pédagogique de l'ENSV est de renforcer et d'afficher de plus en plus une continuité entre les divers travaux individuels et collectifs, à la fois pour affiner les questions et développer une recherche au plus long cours construite sur plusieurs années, et pour éviter de recommencer à chaque fois à partir de rien. La poursuite de ces travaux en lien avec les commanditaires nous conforte également davantage dans la volonté de développer des actions de recherche à l'ENSV.

Les structures qui commandent des études sont maintenant nombreuses, toujours plus fidèles. De leur côté, les étudiants sont à présent plus ouverts aux sciences humaines et sociales, soit qu'ils viennent d'une école d'agronomie où ils ont déjà eu des cours de sciences sociales, soit qu'ils en éprouvent le manque (élèves d'une école vétérinaire), tout en conservant leurs questionnements -essentiels- sur la fiabilité et l'utilité des données produites. Les commanditaires apprécient les « photographies » de terrain, les mots justes et les descriptions réalistes qu'ils pressentent parfois sans disposer de la méthodologie et de la posture nécessaires. Il arrive également qu'ils soient surpris par les retours proposés dans les restitutions quand celles-ci mettent en avant un point de vue, un facteur de blocage, un acteur ou une échelle d'action publique non envisagés comme centraux pour eux. Par exemple, dans les travaux sur le pilotage de la sécurité sanitaire des aliments, les commanditaires n'anticipent pas à quel point les instruments de gestion mis en place au niveau central sont contournés de leur visée initiale par les acteurs de terrain. On mesure ici mieux les stratégies de contournement ou de résistances des acteurs de terrain face aux injonctions venant de la « centrale » dans l'utilisation d'outils métiers parfois déconnectés des réalités quotidiennes [Troyano, 2015]. Pour accepter les descriptions fournies, les gestionnaires sont obligés au final de se poser plus de questions que de recevoir des réponses à leurs attentes initiales. Ils doivent envisager l'ensemble des rationalités à l'œuvre. Ils sont souvent obligés de

quitter une posture qu'ils ressentent souvent comme de plus en plus forte et qui les conduit à se faire les porte-parole et les défenseurs des actions et des discours soutenus par les institutions auxquels ils appartiennent. Dans l'exercice de leurs missions, ce positionnement les conduit tendanciellement à prendre de la distance, voire à refuser les tensions et les conflits entre des valeurs, des groupes ou des politiques publiques.

Nos propres travaux témoignent des effets des commandes d'un certain nombre de structures (bureaux des ministères de l'agriculture ou de l'environnement ; services déconcentrés de l'État ; Agences : SPF, AFB, ONCFS, ANSES ; Institutions de recherche, associations ou sociétés savantes : INRAE, UMR, VetAgro Sup, SVPF ; Collectivités locales ; Fondations, organisations internationales, etc.) sur les enjeux de recherche qui ont émergé. Depuis une dizaine d'années, ces recherches ont permis de développer une approche articulante sociologie de l'action publique, de la santé animale, analyse de l'activité et sociologie des groupes professionnels [Gardon, Gautier et Le Naour, 2020]. L'ENSV est ainsi un lieu d'observation privilégié pour les sociologues que nous sommes, depuis lequel nous avons pu nouer des relations de confiance avec des commanditaires variés. Nous avons ainsi ouvert de nombreux terrains d'enquête au travers des stages de fin d'études des étudiants et des travaux collectifs de recherche. Ces travaux prouvent l'intérêt pour l'enseignement, comme pour la recherche, d'une approche centrée sur une sociologie politique de l'action publique et mobilisant ses méthodes. D'ailleurs, plusieurs collègues politistes et sociologues nous commandent à présent directement des travaux sur une question d'emblée sociologique à partir de leur budget de recherche. Cette tendance peut conduire à une modification sensible des objectifs de l'exercice, passant de mémoire de stage à des mémoires de recherche. À l'inverse, d'autres commanditaires nouveaux, comme l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), sont en demande d'études pensées au départ comme très normatives, ce qui peut obliger à quelques retours en arrière dans l'explication de l'exercice. Cette expérience d'enseignement et de recherche a abouti à l'écriture récente d'un manuel : *La santé globale aux prismes de l'analyse des politiques publiques* [Gardon, Gautier et Le Naour, 2020]. Ce manuel constitue à la fois un outil pour les promotions entrant à l'ENSV et une vitrine de ces années de pratiques de la sociologie dans une école d'application à vocation au départ technique.

## 2. GÉRER L'ATTENTE DES COMMANDITAIRES ET REFORMULER LES QUESTIONS D'ACCEPTABILITÉ ET DE PERCEPTION

Comme nous l'avons indiqué, pour débiter une enquête, les sociologues essaient d'éviter la question de l'acceptabilité car leur objectif n'est pas de montrer que les acteurs acceptent ou n'acceptent pas une mesure ou une situation, ni ce qu'ils sont capables d'accepter, comment ou à quel prix. Les réponses à ces questions relèvent davantage des études d'opinion sur la base de sondages et de questionnaires à usage quantitatif. Le sociologue cherche à comprendre comment agissent des acteurs dans des contextes d'action complexes, en développant des stratégies qui s'adaptent à des règles plus ou moins imposées. Dans ce cadre, la question de la perception et des représentations est aussi largement évacuée et renvoie davantage à des travaux de psychologie sociale ou d'études des comportements. De même, si la sociologie n'est pas une science prédictive, on s'efforce de s'éloigner des postures prescriptives, normatives ou prospectives pour afficher une lecture compréhensive et analytique (et non évaluative) des phénomènes étudiés [Gardon, Gautier et Le Naour, 2021].

Pourtant, les commanditaires ont besoin de savoir comment réagissent et se positionnent les acteurs face à tels dispositifs ou telles réformes. Par le biais d'enquêtes qualitatives sur la base d'entretiens semi-directifs ou d'observations, les sociologues peuvent en partie répondre à ces questions en montrant des phénomènes de résistance aux changements, de dépendance au sentier, consistant à montrer des trajectoires de dépendance –plutôt que de réformes ou changement- dans la continuité des politiques mises en œuvre [Palier, 2010], d'appropriation ou d'acculturation des mesures imposées ou proposées.

Dans les travaux que nous avons conduits sur la mise en place de la nouvelle gouvernance sanitaire (déployée après les États généraux du sanitaire de 2010), nous avons été amenés à comprendre les stratégies des acteurs et les réels changements induits par cette réforme, sans pouvoir vraiment questionner la véritable acceptation ou non de ces changements [Gardon, Gautier et Le Naour, 2020]. Ainsi, depuis plusieurs années, les évolutions du système de gestion sanitaire français montrent bien

une transformation des modes de gouvernement des territoires qui reconfigure les relations asymétriques entre les acteurs centraux (ministère, fédérations nationales, syndicats) et les acteurs périphériques (éleveurs, organisations locales, coopératives et services de l'État dans les territoires). Au-delà des phénomènes de résistance qui montrent que l'échelon départemental est toujours légitime et recherché par les acteurs du sanitaire, ces évolutions s'accompagnent du passage d'une logique de gouvernement, plutôt hiérarchique et verticale, à une logique de gouvernance, censée être plus ouverte et horizontale en associant différents intervenants et favorisant les interactions entre secteur public et secteur privé [Le Galès, 2004]. Ce changement vient entériner un fonctionnement déjà en place depuis plusieurs années et fondé sur une plus grande autonomie des éleveurs, une professionnalisation des filières et une meilleure organisation en leur sein ainsi qu'une montée en puissance de l'échelon régional. Il s'accompagne d'un repositionnement de l'État, qui ne signifie pas forcément un retrait, mais une mobilisation par des organismes tiers (CROPSAV, OVS, ASR) qui permettent un gouvernement à distance [Epstein, 2005], à partir de processus d'agencification [Benamouzig et Besançon, 2005] et la mise en œuvre d'instruments d'action publique visant à définir des objectifs partagés et des stratégies d'action communes (schémas ou plan sanitaire)<sup>2</sup>. Traditionnellement mais de manière implicite, la gestion du sanitaire empruntait plusieurs de ces logiques de fonctionnement. La dynamique de changement imposé par les EGS de 2010 met finalement à jour de manière plus formelle ce mode de régulation à l'œuvre depuis plusieurs années. En ce sens, cette réforme ne viendrait qu'asseoir cette réalité de fonctionnement déjà ancienne. Néanmoins, dans les faits, la difficile émergence de l'échelon régional s'accompagne pour l'instant d'une incapacité pour les acteurs publics et privés en France de travailler à cette échelle, notamment sur le plan sanitaire, sans pouvoir notamment véritablement articuler les domaines végétal et animal, et les conduit à rester dans une impasse départementale. Par rapport à la question de l'acceptation, on observe ainsi qu'un questionnement à ce sujet mène à une impasse, car on ne peut pas vraiment considérer que les acteurs du sanitaire ont accepté ou refusé cette réforme, ni même répondre à cette question.

<sup>2</sup> Il faut noter que les ARS (Association Régionale Sanitaire) et les SRMDS (Schémas Régionaux de Maîtrise des Dangers Sanitaires), prévus au départ dans le cadre de cette nouvelle gouvernance sanitaire, ont été supprimés depuis, cf. Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animal et Végétal (CNOPSAV) d'avril 2021.

On remarque une adaptation et une évolution des stratégies et de la culture de ces derniers, avec un fonctionnement finalement très jacobin et hiérarchique des organismes à vocation sanitaire, une difficulté des éleveurs et des vétérinaires à gérer certaines maladies sans l'État, dans des contextes d'action locaux très différenciés (d'un département ou d'une région à l'autre) et très contraints (émergence de nouveaux dangers, incertitudes sur les marchés).

Pour montrer l'intérêt d'une entrée sur les perceptions, on peut prendre l'exemple d'un travail mené sur la question de la perception par les éleveurs des contrôles des agents de l'État sur les problématiques de bien-être animal [Adam *et al.*, 2014].

L'enquête menée sur ce thème a mis en avant que la culture des éleveurs est un déterminant important pour comprendre la perception du bien-être animal et de son contrôle par les éleveurs, car elle les définit comme un groupe doté de ses propres règles et connaissances.

Le bien-être animal fait partie intégrante de la culture des éleveurs, il en est un élément central. En conséquence, les éleveurs laitiers le définissent avec leurs propres critères, issus d'un savoir-faire transmis oralement, d'un ressenti - qui renvoie à leur fibre « éleveur » - et d'un savoir scientifique. Il s'agit d'un savoir-faire partagé, d'un référentiel commun à la communauté des éleveurs laitiers, et dont l'animal, le beau troupeau en est l'étendard. Les éleveurs forment une communauté, des réseaux solidaires où la transmission joue un rôle important : on s'y transmet un patrimoine cognitif. Au sein de la cellule familiale des éleveurs, ce patrimoine relatif à la gestion du troupeau est transmis oralement et naturellement lors de l'éducation de l'enfant et de l'apprentissage de l'adolescent dans l'exploitation.

Les éleveurs se transmettent aussi un patrimoine matériel : le troupeau. En découle l'importance majeure du bien-être animal, qui est à la fois la manifestation d'une relation personnelle entre l'éleveur et l'animal et celle d'un travail dans lequel on réalise un investissement intime : la construction d'un bon troupeau à valeur de patrimoine. D'autres caractéristiques importantes de la culture des éleveurs peuvent intervenir dans leur vision du contrôle : la culture orale de la communauté des éleveurs et son étanchéité. Les éléments extérieurs à

leur groupe sont suspects par nature, et dans tous les cas sont jugés comme n'ayant pas acquis leurs compétences propres ni leurs savoir-faire. En conséquence, le contrôle est vécu comme une irruption violente d'une démarche étrangère qui impose ses règles par essence différentes de celles de la culture des éleveurs laitiers et non partagées par eux : fixes, écrites, non adaptables, très techniques. Ces règles ne laissent aucune place aux savoir-faire quasi intuitifs et profanes de l'éleveur, voire les mettent en doute. Le contrôle, en imposant sa culture écrite et une densification du travail administratif, contraint les éleveurs à modifier leur organisation de travail. Cela constitue une perte d'autonomie et de souveraineté de l'éleveur dans son exploitation : les éléments constitutifs du contrôle confèrent à celui-ci une violence symbolique. Cette entrée interactionniste [Strauss, 1992] sur le monde de l'élevage permet d'envisager la question de la perception sous les angles de la culture et du fonctionnement d'un groupe professionnel autonome et de mieux comprendre les rapports qu'ils entretiennent avec les règles administratives.

Les études conduites sur l'acceptabilité des mesures de lutte nous conduisent donc à nous intéresser à la manière dont les acteurs vont évoluer dans un contexte de mesures nouvelles mises en place ou de contraintes renforcées (durcissement des règles, complexification de la réglementation, émergence d'enjeux sanitaires, sociaux ou économiques) pour redéfinir leurs stratégies et leurs relations au sein des filières et dans leur rapport à l'État. Certaines parties prenantes vont pouvoir revendiquer des parcelles de pouvoir à partir du contrôle de zones d'incertitudes par rapport à des injonctions ou des contraintes extérieures. Pour elles, l'enjeu sera de se positionner dans un réseau de professionnels en mutation qui est susceptible d'offrir des opportunités d'action nouvelles, d'accroître son influence ou de conserver des parcelles de pouvoir. Dans le cas des mesures de biosécurité [Bouvier *et al.*, 2020], l'enquête de terrain auprès d'éleveurs a montré que les filières et leurs acteurs intermédiaires absorbent collectivement les contraintes et les redistribuent en fonction d'autres enjeux (politiques, techniques sociaux, économiques), ce qui conduit à une inflexion des consignes et incitations dans une direction pas forcément prévue ou souhaitée au départ par les concepteurs des règles, des programmes ou des mesures au moment où elles ont été établies.

---

### III - UN CONTEXTE SANITAIRE INÉDIT : LES INSTRUMENTS DE BIOSÉCURITÉ A LA DISPOSITION DES GOUVERNANTS

---

#### 1. LE MONDE D'APRÈS ET L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEL HORIZON POUR LES POLITIQUES SANITAIRES

Depuis le début de l'année 2020, nos sociétés sont plongées dans un contexte de crise inédit, avec la pandémie qui fait suite au développement de la COVID-19. Cette crise a montré toute la fragilité de nos sociétés et a entraîné des mesures sanitaires jusque-là jamais mises en œuvre au moins dans un contexte occidental (gestes barrières renforcés, port du masque, isolement, confinement, couvre-feux, limitation des déplacements, tests et vaccination à grande échelle, passeports sanitaires, *etc.*). Cette expérience inédite nous a montré une très forte volatilité, variabilité et docilité des citoyens vis-à-vis des contraintes imposées et dans les comportements exprimés, ressentis ou projetés auprès des populations concernées<sup>3</sup>. Par exemple, si le port du masque et les vaccins étaient extrêmement décriés au départ, ils ont finalement été assez vite réclamés par la suite. Ainsi sur la problématique de la vaccination, qui devenait depuis plusieurs années de plus en plus contestée en France et en Occident de manière plus large, après quelques craintes et rejets notamment fin 2020, ce fut finalement un engouement assez fort pour les premiers vaccins, malgré la rapidité de leur découverte. La crise a montré des problèmes d'anticipation, de préparation et d'organisation à l'échelle notamment de la France [Bergeron *et al.*, 2020] mais aussi de l'Union européenne. La question des réactions face à cette situation inédite et de l'acceptation des mesures par les populations est là aussi au centre des préoccupations des gestionnaires et décideurs en temps de crise. Lors du premier grand confinement (mars-mai 2020), les responsables de Santé Publique France s'interrogeaient au jour le jour pour savoir comment anticiper et mieux aménager la capacité d'acceptation de certaines populations (possibilité de mettre en place et de respecter le confinement en centre-ville, départ des urbains pour se confiner dans d'autres territoires, problématiques de fonctionnement des quartiers, non départ de

certaines personnes à l'étranger notamment dans le Maghreb, *etc.*)<sup>4</sup>. Dans ce contexte, l'expertise des sociologues a finalement été prise en compte, comme en témoigne la participation de Daniel Benamouzig, en tant que sociologue, au conseil scientifique COVID-19 mis en place début 2020<sup>5</sup>.

Au-delà de l'acceptabilité des mesures mises en place dans un contexte inédit, se pose la question de l'intervention d'un État fort, capable d'imposer une telle politique, protecteur et interventionniste, pour gérer les crises et l'urgence sanitaire avec des normes et des instruments de politiques publiques permettant de gouverner et contrôler les populations et orienter les comportements par l'incitation ou la contrainte. Cette évolution de l'État est déjà largement décrite dans les travaux de Michel Foucault qui analyse sur une longue période (depuis le 18<sup>ème</sup> siècle) l'émergence de technologies de gouvernement plus ou moins incitatives et l'avènement d'une forme d'exercice du pouvoir qui renvoie à la biopolitique [Foucault, 1994]. La mise en administration d'un ensemble de secteurs et de pratiques, et l'inflation de dispositifs et d'instruments de gouvernement se traduisent par des contraintes de gouvernabilité qui pèsent plus fort sur les individus et leurs comportements à travers des règles incitatives et de moins en moins répressives. Cette mise en administration de la société et le développement de l'économie politique pour gouverner les populations sur les territoires renforcent le dilemme chez l'Homme occidental moderne entre, d'un côté, la recherche de l'autonomie et de la liberté et, de l'autre, le recours à la protection et l'exigence de sécurité.

Si cette crise de la COVID-19 semble avoir montré avant tout l'échec d'une partie de nos politiques de prévention, de préparation et d'anticipation de nos systèmes de santé face à l'émergence et la propagation rapide d'une maladie très grave, tout comme l'infortune des tentatives de faire advenir une prise en compte plus globale et plus transversale des enjeux de santé au sens de « *One Health* »

---

<sup>3</sup> Les considérations qui suivent sont à considérer avec prudence car elles restent valables au moment où a été présenté l'exposé (c'est-à-dire en mai 2021). La situation qui a suivi montre bien une résistance certes minoritaire mais néanmoins conséquente de populations disparates aux mesures qui sont imposées, avec une contestation qui peut toujours aller grandissant.

<sup>4</sup> Entretien avec le directeur de cabinet de Santé Publique France, le 8 juillet 2020.

<sup>5</sup> Voir la séance du séminaire Santé et politique du Laboratoire Triangle, le 23 février 2021.

[Gautier *et al.* 2020], elle nous fait rentrer dans un nouveau régime de gouvernement des pratiques appuyé sur de nouveaux instruments d'action publique [Lascoumes et Le Galès, 2004] qui s'appuie sur les logiques d'agencification très présentes dans le domaine sanitaire [Benamouzig et Besançon, 2005]. L'intégration du concept « One Health » dans les politiques de santé incite les décideurs et gestionnaires à redéfinir la place du curseur entre principe de précaution et principe de prévention [Borraz, 2008] : s'agit-il de se protéger de toutes les menaces ou d'accepter de vivre avec le risque et d'anticiper/prévenir les risques émergents en étant plus attentif aux équilibres (biodiversité, déforestation, enjeux socio-économiques versus santé, *etc.*). Finalement, que ce soit au niveau des nouvelles règles de biosécurité (tests, isolement, limitation des déplacements et couvre-feux) et des normes sanitaires (passeport sanitaire, vaccins, gestes barrières, *etc.*), on retrouve de plus en plus de choses comparables entre mesures de gestion en santé animale et en santé publique.

## 2. AGIR DANS UN MONDE INCERTAIN POUR SURVEILLER LES MALADIES ANIMALES

Dans le domaine de la santé animale, les dispositifs de surveillance et de lutte, s'ils restent finalement très classiques (vaccination, abattage, quarantaine, test, *etc.*) [Berdah, 2018] se sont affinés et développés ces dernières années avec notamment des procédures de biosécurité renforcées selon les filières [Fortané et Keck, 2015].

L'acceptabilité des mesures est ici très dépendante de la structuration des filières et des enjeux économiques qui les portent.

Par exemple, si pour la filière porcine les contraintes sont bien acceptées notamment en Bretagne pour se défendre face à un avenir menaçant du fait du développement de la peste porcine africaine en Europe [Cosqueric, 2020], dans d'autres territoires tels que celui de la Corse, ces mesures paraissent inatteignables du fait du contexte local de l'élevage [Toulet, 2020]. Par ailleurs, ces mesures mettent en contradiction les éleveurs et les filières avec les attentes et les demandes de plus en plus fortes de la société ou des consommateurs en matière de bien-être animal pour que les animaux vivent en « plein air », modalité d'élevage dont la compatibilité avec les règles de biosécurité est beaucoup plus contraignante si ce n'est inatteignable [Bouvier *et al.*, 2020].

Les gestionnaires se trouvent face à des situations qui leur permettent d'aller encore plus loin dans la mise en œuvre de politiques de surveillance et de suivi des maladies : filières mieux structurées et

éleveurs de plus en plus professionnels, attentes de la société par rapport à l'anticipation des crises et la réduction des risques de santé. En même temps de l'autre côté, on retrouve des consommateurs qui demandent du bio, du bien-être animal et du plein air (essor massif et en quelques années des élevages de poules en plein air alors que les éleveurs venaient d'investir massivement pour être en conformité avec les nouvelles normes européennes de bien-être animal pour offrir un peu plus de confort aux animaux en cage) en revendiquant le « manger plus sain ». Mais sur le plan strictement sanitaire, on peut retrouver une contradiction entre le manger plus sain et la sécurité sanitaire des aliments. Se pose ainsi la question de la pertinence et de la possibilité d'utiliser des outils de gestion classiques pour prévenir certains risques dans un contexte où les problématiques sociétales et alimentaires (bio, bien-être animal) sont particulièrement sensibles, affichées et revendiquées. Dans ce cadre, est-ce que les instruments et normes de biosécurité peuvent être réellement mises en place partout, pour tout et dans toutes les filières (porcine comme bovine) selon des contextes territoriaux très différenciés ? D'un côté, l'autonomie, la professionnalisation et la structuration des filières, des éleveurs, des vétérinaires et des services de l'État peuvent faciliter l'acceptabilité comme la mise en œuvre. De l'autre, les consommateurs, associations et usagers peuvent influencer et bouleverser les pratiques d'élevage, ce qui peut mettre à mal les modes de gestion et de surveillance des maladies animales. L'adaptabilité et la perception de ces outils par les acteurs de terrain est alors dépendante des contextes locaux et des enjeux de valorisation des productions.

Les mesures de biosécurité mises en place à la suite des différents épisodes de grippe aviaire dans le Sud-Ouest montrent une vraie difficulté à endiguer ces crises dans un contexte où les professionnels ont finalement accepté des mesures d'abattage drastiques et des nouvelles normes sanitaires. Se pose aussi la question du rôle des filières, des consommateurs et des associations de protection animale face aux mesures d'abattage à tout prix et de la cohabitation au sein des filières entre les plus gros éleveurs, plus structurés mais dont les systèmes de production ont finalement permis la circulation et la diffusion du virus et les plus petits éleveurs, mis au ban des filières mais dont le fonctionnement permet peut-être une plus grande autonomie et protection face au virus. Les acteurs intermédiaires (syndicats, interprofession, organismes à vocation sanitaire, chambres d'agriculture) jouent aussi un rôle central dans la mise en place et l'acceptation des mesures. Ainsi, l'analyse de la crise Influenza aviaire (épisode de 2016-2017) dans le Sud-Ouest par Hervé Sevestre [Sevestre, 2017] a permis de révéler un certain nombre de dysfonctionnements dans la gouvernance sanitaire. En étudiant la construction des normes de

biosécurité, cet auteur constate au départ une logique de gouvernance, l'État adoptant des modes de collaboration plus horizontaux, en faisant appel à la concertation, à la collaboration et à une méthodologie commune. La norme passe donc moins par un commandement contraignant venu du haut, que par une construction partagée entre tous les acteurs et en premier lieu les destinataires des normes sanitaires. La participation des acteurs à la création de la norme pourrait témoigner d'une préoccupation « libérale et démocratique », ce qui était l'esprit de la gouvernance sanitaire, mais à la condition nécessaire de la représentativité des acteurs. Dans une filière avec un modèle intensif prépondérant comme la filière Palmipèdes, le CIFOG (l'interprofession du Foie gras) n'est pas représentatif des intérêts des éleveurs en circuit court. Des opportunités d'instrumentalisation de la norme leur sont offertes avec des procédures de consultation du CNOPSAV escamotées, les échanges ayant lieu de façon préférentielle dans des espaces restreints (les comités de pilotage de la DGAI). Dans ces espaces confinés, sans transparence dans la restitution des débats, les acteurs ne sont pas tous représentés, comme par exemple les services déconcentrés, les vétérinaires sanitaires ou l'ensemble des syndicats minoritaires (MODEF : Mouvement de défense des exploitants familiaux, Confédération paysanne et Coordination rurale). Cette gouvernance sanitaire paraît donc inachevée, tronquée même, en légitimant le CIFOG comme principal interlocuteur pour les questions sanitaires, en lieu et place d'un OVS incompétent sur les questions avicoles, alors même que son indépendance est impossible du fait de son mandat pour la promotion économique de la filière. Les acteurs minoritaires vont alors mobiliser leur ressources (Internet, presse, élus) à chaque fois qu'une norme sera édictée où qu'un projet de modification sera envisagé pour éviter que les mesures de biosécurité puissent aboutir à une industrialisation de la filière.

Si on s'intéresse aux filières de production animale en Corse, on constate depuis quelques années une plus grande structuration et professionnalisation des producteurs<sup>6</sup>. Même si la situation est encore très contrastée par rapport aux élevages du continent, cette évolution marque aussi une meilleure acceptabilité des mesures de gestion sanitaire et de traçabilité (identification animale, police sanitaire, abattage, surveillance épidémiologique, passage par l'abattoir, *etc.*). Les pratiques évoluent lentement mais ce que les éleveurs n'étaient pas capables d'accepter (collectivement notamment *via* leurs structures représentatives, chambres, syndicats, organismes professionnels, *etc.*) jusqu'à récemment, peut s'inverser de manière plus ou moins profonde. Ce changement est dû à une plus grande capacité d'action des services de l'État ou des organismes sanitaires (GDS, OVVT, *etc.*) mais également à des changements culturels et de génération, ainsi qu'à une plus forte professionnalisation des acteurs (formation, niveau d'études, valorisation des productions, équipements). Le soutien économique et politique reste fondamental pour accepter les mesures (accompagnement administratif, réglementation, indemnisation, *etc.*). Ainsi, l'acceptation d'un certain nombre de dispositifs (identification, biosécurité) se fait de manière lente et progressive mais il s'opère surtout sur le plan plus profond d'une évolution culturelle et politique de la société locale. Cela se traduit en quelques années par des changements de culture et de pratiques aussi bien du côté des éleveurs et des vétérinaires que des services de l'État. Par contre, pour certaines filières (porcine notamment), la mise en place de certaines mesures de biosécurité se fait de manière encore très chaotique, voire reste encore presque impossible dans un contexte d'élevage extensif et sans bâtiments d'élevage [Gisclard *et al.*, 2021].

---

## IV - CONCLUSION

---

La question de l'acceptation des mesures est un enjeu de connaissances et un élément important dans la stratégie des gestionnaires et décideurs de politiques publiques et notamment pour la conception et la mise en œuvre des mesures de lutte [Dufour *et al.*, 2018]. Du côté des travaux

sociologiques, on constate une reformulation de cette question à travers des enquêtes qualitatives, qui mettent davantage l'accent sur l'analyse de l'évolution des pratiques - et non des comportements - constatés sur le terrain.

---

<sup>6</sup> Stage d'observation à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de Haute-Corse d'avril à juillet 2021

Ainsi en sociologie, la question du libre-arbitre ou du choix reste la plupart du temps évacuée. Les différentes recherches devenues classiques sur l'homogamie (choix du conjoint) ou la reproduction scolaire et sociale (choix et réussites des études) en sociologie analysent des situations qui s'imposent aux individus et dans lesquels ils évoluent sans les choisir [Bourdieu et Passeron, 1970]. Les différentes recherches s'intéressent alors soit à la place et la position des individus dans la société en termes de permanences, de reproduction et de structuration (approche déterministe ou boudieusienne, en référence aux travaux développés par l'école de sociologie autour de Pierre Bourdieu) ; ou elles s'intéressent aux interactions, au fonctionnement des groupes et aux stratégies des acteurs (approche compréhensive ou wébérienne, en référence aux travaux fondateurs du sociologue allemand Max Weber).

Le contexte inédit, dans lequel différentes politiques sanitaires ont pu être mises en place depuis le début de l'année 2020 pour contraindre des comportements individuels (gestes barrières, limitation de déplacement, couvre-feux, etc.), a pu mettre à jour une acceptabilité de ces mesures, inespérée jusque-là dans les sociétés occidentales. Cela ouvre des champs de possibilité pour une gouvernance des comportements allant vers un usage plus poussé des technologies de gouvernement pouvant aller jusqu'à des dérives biopolitiques [Foucault, 1994]. Pour ce qui est des politiques de santé animale, la structuration et la professionnalisation des différents acteurs –publics et privés– et filières conduisent à la définition d'objectifs de lutte partagés dans le cadre d'une

gouvernance sanitaire plus intégrée, transversale, horizontale et incitative.

L'acceptabilité des mesures est liée à différents facteurs : culturels et sociaux, territoriaux et générationnels, mettant à jour des dépendances au sentier, c'est-à-dire des pratiques et des mesures qui tendent à s'appuyer avant tout sur l'existant [Palier, 2010], des résistances ou des possibilités de réformes.

Elle dépend de mesures d'accompagnement, des formes d'apprentissage, des formations mises en place, des enjeux de communication et des capacités d'information aujourd'hui de plus en plus pris en tenaille entre sources officielles et scientifiques d'un côté et rumeurs et fausses informations de l'autre. Elle peut aussi être bouleversée par l'émergence de revendications sociales de plus en plus fortes (sur le bien-être animal, *via* l'action forte de certaines associations comme L214 [Barboux *et al.*, 2018]), qui entraînent des évolutions soudaines remettant en cause rapidement certaines pratiques comme l'élevage de poules en cage, ou la présence des animaux dans les cirques. Sur ce point, on peut se poser la question de ce que l'on attend de l'État, de ce que l'on est capable d'accepter de l'État et ce qu'il est capable de mettre en place sur le terrain. Dans ce cadre, il faut ici envisager l'État –et l'Union européenne– comme agissant plutôt en réaction aux évolutions propres à la société pour mieux légiférer en retour et mettre en place des politiques conformes aux attentes des citoyens, des consommateurs et des professionnels tout en tenant compte des contextes économiques, politiques et sanitaires.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Adam C., Ambroisse P., Beaudoin H., Beneult B., Boutaleb A., Chamoret C., Lecoq-Espallargas S. et Paget L. - « Contrôlés » Réception de l'inspection bien-être animal par les éleveurs laitiers, Rapport de Groupe d'Etude de Politiques publiques, ENSV VetAgro Sup – SciencesPo Lyon, 2014.

Alam T. - La vache folle et les vétérinaires. Récit d'une victoire inattendue et paradoxale sur le terrain de la sécurité sanitaire des aliments, *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 2009, 90(4), 373-398.

Barboux A., Delgove P., Guiral-Treuil V., Hannacho A., Lechenault M. et Revollal B. - Bien-être des animaux de rente et mobilisations associatives : contestation ou partenariat ? Rapport de Groupe

d'Étude de Politiques publiques, ENSV VetAgro Sup - SciencesPo Lyon, 2018.

Benamouzig D., Besançon J. - Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques : le cas des agences sanitaires en France, *Sociologie du Travail*, 2005, 47(3), 301-322.

Berdah D. - Abattre ou vacciner. La France et le Royaume-Uni en lutte contre la tuberculose et la fièvre aphteuse (1900-1960), Ed. de l'EHESS, Paris, 2018.

Bergeron H., Borraz O., Castel P., Dedieu F. - COVID-19 : Une crise organisationnelle, Presses de SciencesPo, Paris, 2020.

- Bonnaud L. et Fortané N. - Being a vet: the veterinary profession in social science research, *view of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 2021, **102**, 125-149.
- Borraz O. - Les politiques du risque, Presses de SciencesPo, Paris, 2008.
- Bourdieu P. - Le champ économique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1997, **119**, 48-66.
- Bourdieu P., Passeron J.-P. - La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement, Seuil, Paris, 1970.
- Bouvier M., Godebert E., Jaunet S., Lavaud G., Mery L., Tahenni-Azni S. - Bien-être animal et biosécurité au cœur des pratiques professionnelles, Perception par les éleveurs et les inspecteurs, Rapport de Groupe d'Étude de Politiques publiques, ENSV FVI VetAgro Sup – SciencesPo Lyon, 2020.
- Cosqueric G. - Préparation à la gestion d'une épizootie de peste porcine africaine dans le département du Finistère : étude de l'organisation mise en place, Mémoire de Master 2 Pagers, ENSV FVI VetAgro Sup SciencesPo Lyon, 2020.
- Crozier M., Friedberg E. - L'acteur et le système, Seuil, Paris, 1977.
- Dufour B., Rivière J., Gardon S. - Acceptabilité des mesures de lutte contre les maladies transmissibles : Introduction et cadrage, *Épidémiol. et santé animale*, 2018, **73**, 5-11.
- Durkheim E. - Les règles de la méthode sociologique, Félix Alcan, Paris, 1895.
- Epstein R. - Gouverner à distance, Quand l'État se retire des territoires, *Esprit*, 2005, 96-111.
- Fortané N., Keck F. - Ce que fait la biosécurité à la surveillance des animaux, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2015, **9**(2), 125-137.
- Foucault M. - La « Gouvernamentalité », in Dits et écrits, Gallimard, Paris, 1994.
- Gardon S., Gautier A., Le Naour G. - La santé globale au prisme de l'analyse des politiques publiques, Quae, Versailles, 2020.
- Gardon S., Gautier A., Le Naour G. - Former les grands corps techniques de l'État à la sociologie. Le cas des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire, *Sociologos*, 2021, **15**, 1-21.
- Gardon S., Rivière J. - L'évaluation sociologique de l'acceptabilité de la surveillance, in Hendrikx P. et Dufour B. (dir.), Surveillance épidémiologique en santé animale, 2021.
- Gautier A., Déprés C., Gardon S., Pinasseau M. - La biodiversité en quête de santé, De nouvelles justifications pour protéger la nature, L'Harmattan, Paris, 2020.
- Gisclard M., Devleeshouwer P., Charrier F., Casabianca F. - Action collective et gestion sanitaire des élevages porcins en Corse, *Développement durable et territoires*, 2021, **12**(1), 1-21.
- Lascoumes P., Le Galès P. (dir.) - Gouverner par les instruments, Presses de SciencesPo, Paris, 2004.
- Le Galès P. - Gouvernance, in Boussaguet L., Jacquot S. et Ravinet P. (dir.), Dictionnaires des politiques publiques, Presses de SciencesPo, Paris, 2004, 299-308.
- Milly B. - Le travail dans le secteur public, entre institutions, organisations et professions, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012.
- Palier B. - Path dependence (Dépendance au chemin emprunté), in Boussaguet L., Jacquot S. et Ravinet P. (dir.), Dictionnaires des politiques publiques, Presses de SciencesPo, Paris, 2010, 411-419.
- Sevestre H. - La biosécurité, une nouvelle forme de gouvernement des risques, Mémoire de Master 2 Pagers, ENSV VetAgro Sup SciencesPo Lyon, 2017.
- Strauss A. - La Trame de la négociation, L'Harmattan, Paris, 1992.
- Toulet N. - Biosécurité et avenir de l'élevage porcine sur parcours en contexte de peste porcine africaine. Mise en regard de la « preparedness » en Corse et de 40 ans de lutte en Sardaigne, Mémoire de fin d'étude ingénieur, VetAgro Sup, 2020.
- Troyano A. - Rationalisation de la programmation de l'inspection vétérinaire dans le domaine alimentaire : Sigal, un instrument indiscret, Mémoire de Master 2 Pagers, ENSV VetAgro Sup SciencesPo Lyon, 2015.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS

---

AFB : Agence Française pour la Biodiversité

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail

ASR : Association régionale Sanitaire

CIFOG : Comité interprofessionnel des palmipèdes  
à foie gras

CNOPSAV : Conseil National d'Orientation de la  
Politiques Sanitaire Animale et Végétale

CROPSAV : Conseil Régional d'Orientation de la  
Politique Sanitaire Animale et Végétale

DGAI : Direction Générale de l'Alimentation

EGS : États Généraux du Sanitaire

ENSV : École Nationales des Services Vétérinaires

GDS : Groupement de Défense Sanitaire

INRAE : Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

MODEF : Mouvement de défense des exploitants  
familiaux

PAGERS : Politiques de l'Alimentation et Gestion  
des Risques Sanitaires

OIE : Organisation mondiale de la santé animale

ONCFS : Office Nationale de la Chasse et de la  
Faune Sauvage

OVS : Organisme à Vocation Sanitaire

OVVT : Organisation Vétérinaire à Vocation  
Technique

SPF : Santé Publique France

SRMDS : Schéma Régional de Maîtrise des Dangers  
Sanitaires

SVPF : Société Vétérinaire Pratique de France

UMR : Unité Mixte de Recherche



\*